



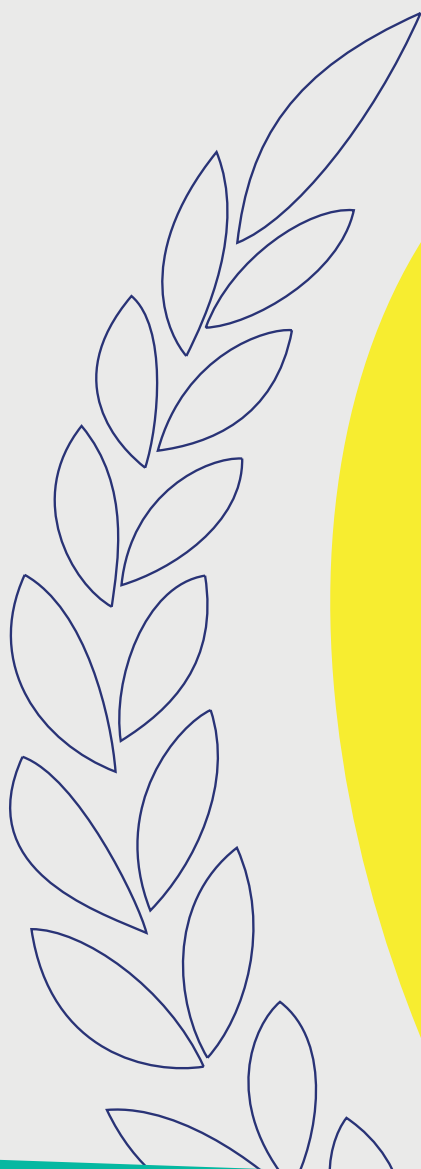
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Cérémonie de remise des prix **NON AU HARCÈLEMENT**

Mercredi 24 mai 2023
Dossier de presse



SOMMAIRE

ÉDITO MINISTRE	5
LES 5 NOUVELLES MESURES POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT	7
CRÉER UNE COMMUNAUTÉ PROTECTRICE AVEC pHARe	8
CHIFFRES CLÉS 2022-2023	9
10^{ème} ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »	10
LES LAURÉATS	11
PRÉSENTATION DES PROJETS	12
LA COMPOSITION DU JURY NATIONAL « NON AU HARCÈLEMENT ! »	17
LES TEMPS FORTS DE L'ÉDITION 2023	19
LES PARTENAIRES DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »	20

ÉDITO MINISTRE



Violence répétitive, physique, verbale ou psychologique, le harcèlement est un phénomène sournois qui stigmatise les différences et renforce les préjugés. Il a des conséquences lourdes sur l'épanouissement personnel et la réussite scolaire des élèves. À l'heure des réseaux sociaux, il ne laisse plus de répit aux victimes. Il ne s'arrête plus à la grille de l'école mais s'invite jusque dans leur intimité. Victimes ou témoins : ils doivent pouvoir se tourner vers un adulte au sein de leur école ou de leur établissement et, au-delà, parler à une personne de confiance.

En ce jour de remise du Prix « Non au harcèlement », je souhaite redire à tous que mon engagement pour lutter contre ce phénomène est entier. Dès mon arrivée, j'ai voulu renforcer l'action de l'éducation nationale en rendant le programme pHARe obligatoire dans toutes les écoles et tous les collèges à la rentrée 2022, et dans tous les lycées à partir de la rentrée 2023. Le programme pHARe, c'est l'engagement de toute une communauté scolaire, élèves, parents, enseignants, équipe de vie scolaire, partenaires de l'École autour d'un objectif commun : prendre conscience de la portée des mots et des gestes pour faire en sorte qu'aucun élève ne vienne à l'école la boule au ventre.

J'ai également souhaité que l'on renforce la formation de tous les personnels : je sais l'engagement des équipes éducatives pour lutter contre ce fléau et je ne peux qu'encourager les initiatives comme le prix qui est remis ce 24 mai.

En réalisant des affiches et des vidéos, les élèves qui participent au concours « **Non au harcèlement** », qui permet de sensibiliser, individuellement et collectivement, les participants, deviennent des ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement, essentiels au bien-être de chacun.

Poursuivons collectivement notre mobilisation pour une école fraternelle, où chaque élève peut s'épanouir pleinement.

Pap Ndiaye

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

LES 5 NOUVELLES MESURES POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT

La lutte contre le harcèlement est une priorité du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La politique de prévention, d'accompagnement et de protection des élèves est désormais structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement pHARe, qui s'appuie en 2023 sur un réseau de 400 référents académiques et départementaux, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées en milieu scolaire.

À la rentrée 2023, un effort supplémentaire a été impulsé par Pap Ndiaye pour permettre de prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes, notamment dans le premier degré. **Ainsi, 5 nouvelles mesures viennent compléter les dispositifs existant.**

Étendre le programme pHARe aux lycées dès la rentrée 2023

Le programme pHARe ayant prouvé son efficacité en matière de sensibilisation et de prévention, le ministre a décidé de son extension aux lycées à partir de la rentrée prochaine.

Systematiser la communication des numéros d'urgence (3018 et 3020)

L'une des conditions de réussite du programme pHARe est qu'il soit connu de tous : c'est pourquoi la communication des numéros d'urgence que sont le 3018 et le 3020 sera systématisée à chaque rentrée scolaire dans les carnets de correspondance et autres supports numériques.

Atteindre l'objectif de 100% des écoles et collèges dans le programme pHARe

91 % des collèges et 64 % des écoles sont désormais inscrits dans le programme pHARe. À la demande du ministre, les recteurs devront mobiliser les services académiques et départementaux pour atteindre l'objectif de 100 %.

Former tous les personnels à la lutte contre le harcèlement scolaire

Conformément à l'article 5 de la loi du 2 mars 2022, tous les personnels devront être formés à la lutte contre le harcèlement scolaire. Les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation et les Écoles académiques de la formation continue seront mobilisés en ce sens.

Prévenir ou résoudre les situations les plus complexes, notamment dans le 1^{er} degré

Certaines situations ne peuvent se résoudre qu'en séparant les élèves victimes du ou des auteur(s) de harcèlement. Deux réponses éducatives supplémentaires seront ainsi mises en place :

- Si, malgré la tentative de conciliation la situation de harcèlement perdure, une équipe départementale d'intervention se rendra sur place pour concourir à la résolution de la situation et de son suivi. Les psychologues de l'éducation nationale ainsi que les personnels de santé pourront être associés à la réflexion.
- Si par son comportement intentionnel et répété, l'enfant auteur de harcèlement fait peser une menace grave sur la sécurité ou la santé des autres élèves, il pourra être affecté par le DASEN, en lien avec le maire, dans une autre école sans que l'accord des représentants légaux soit nécessaire.



CRÉER UNE COMMUNAUTÉ PROTECTRICE AVEC

pHARe

QU'EST-CE QUE pHARe ?

pHARe est un plan de prévention du harcèlement destiné aux écoles et aux établissements scolaires. C'est le premier programme français de prévention du harcèlement entre élèves.

POUR QUI ?

Pour tous les élèves du CP à la 3^e depuis la rentrée 2022.

NOUVEAU : ouverture aux lycées à la rentrée 2023.

EN QUOI CONSISTE pHARe ?

- **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels.
- **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.

COMMENT ?

- **Impliquer** les personnels et les élèves.
- **Associer** parents et partenaires.
- **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- **Mettre à disposition** des professionnels une plateforme numérique dédiée.
- **Suivre l'impact** de ces actions.

À QUOI S'ENGAGE L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT pHARe ?

- ✓ **Constituer une équipe ressource** d'au minimum 5 personnels formés.
- ✓ **Formaliser un protocole de traitement** des situations d'intimidation et de harcèlement.
- ✓ **Former une équipe d'élèves ambassadeurs** dans chaque collège.
- ✓ **Mettre en place un atelier de sensibilisation** pour les familles.
- ✓ **Mettre en place un atelier de formation** de tous les personnels de l'établissement.
- ✓ **Participer aux temps forts** : prix Non au harcèlement (NAH), journée NAH, Safer Internet Day.
- ✓ **Organiser 10 heures annuelles d'apprentissage** dès le CP pour aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement et développer les compétences psychosociales des élèves et leur capacité à travailler collectivement.

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr



CHIFFRES CLÉS 2022-2023

50 000 classes
ayant participé à la journée nationale
en novembre 2022

107 000
participants au prix
« Non au harcèlement »

500 000
vues
du clip national

1 million
de visiteurs
sur le site NAH

Dans les collèges :
11 740 ambassadeurs
formés par
3 115 référents
ambassadeurs

30 000
personnels
dans les équipes
ressources

409 référents
harcèlements
mobilisés dans les
académies

4 700 situations
traitées par les référents
au cours de l'année 2022

10^{ème} ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »

Le Prix « Non au harcèlement » est organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse avec le soutien de la MAE. Il a pour objectif de donner la parole aux élèves pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement en milieu scolaire, à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Toutes les productions lauréates pourront être utilisées comme outils de prévention.

Pour sa 10^{ème} édition, le Prix « Non au harcèlement » atteint un niveau de participation historique avec plus de 3 000 projets déposés et 107 000 élèves participants, soit une hausse de près de 60 % par rapport à l'édition précédente. **Pour la première fois cette année, un prix spécial « inclusion » a été créé** pour permettre aux équipes éducatives de travailler sur la prévention des faits de harcèlement commis à l'égard des élèves à besoins éducatifs particuliers. Le prix récompense par ailleurs les projets se distinguant sur les thématiques du cyberharcèlement et du harcèlement à caractère sexiste et sexuel.

L'objectif du prix est de mobiliser les élèves en matière de prévention du harcèlement, afin de leur permettre d'acquérir la connaissance de ce phénomène, de comprendre comment il se déploie, quelles peuvent en être les conséquences et savoir ce que chacun peut faire à son niveau. Il s'agit en particulier de mobiliser les témoins, qui sont les plus à même de prendre position, de parler aux adultes et ainsi de **rompre la loi du silence**.

Le prix peut par exemple servir de support à un travail réalisé :

- **Dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC)** et venir enrichir le parcours citoyen des élèves ;
- **Dans le parcours éducatif de santé**, car il permet de travailler sur ses dimensions notamment psychiques et sociales ;
- **Avec les éco-délégués** dans le cadre d'une action pouvant investir le champ de la solidarité, la fraternité et la démocratie participative ;
- **Dans le cadre d'un enseignement co-disciplinaire** (notamment classes à projet artistique et culturel, travaux personnels encadrés, enseignements d'exploration, etc.) ;
- **Lors des enseignements pratiques interdisciplinaires.**

Un jury académique remet un prix « coup de cœur académique » d'une valeur de 1 000 euros, financé par la MAE, et sélectionne les lauréats pour la phase nationale. [Les dix lauréats nationaux](#) reçoivent chacun **un prix de 2 000 euros** de la part de la MAE pour accompagner la mise en œuvre de leur projet de prévention. Deux d'entre eux se verront également décerner une mention « coup de cœur des élèves », valorisée à hauteur de 1 000 euros.

Un temps fort du programme pHARe

Depuis la rentrée 2022, toutes les écoles élémentaires et tous les collèges publics sont engagés dans le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe. Le Prix « Non au harcèlement » est l'un des temps forts de l'année sur lesquels le programme s'appuie. La production d'une affiche ou d'un clip vidéo de prévention constitue l'un des critères de labellisation pHARe.

LES LAURÉATS

Catégorie école

Affiche : école primaire **Marguerite Yourcenar**, Le Doulieu, académie de Lille

Vidéo : école primaire **Massillargues**, Avignon, académie d'Aix-Marseille

Catégorie collège

Affiche : collège **David Marcelle**, Billy-Montigny, académie de Lille

Vidéo : collège **Jacques Prévert**, Saint-Orens-de-Gameville, académie de Toulouse

Catégorie lycée

Affiche : lycée privé **Providence Sainte Thérèse**, Rouen, académie de Normandie

Vidéo : lycée polyvalent **Jean Zay**, Orléans, académie d'Orléans-Tours

Mention « Coup de cœur des élèves »

Affiche : collège **David Marcelle**, Billy-Montigny, académie de Lille

Vidéo : collège **Jacques Prévert**, Saint-Orens-de-Gameville, académie de Toulouse

Prix spécial « prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

Collège **Laëtitia Bonaparte**, Ajaccio, académie de Corse

Prix spécial « prévention du cyberharcèlement »

École primaire **Les portes du Marais**, Villedoux, académie de Poitiers

Prix spécial « inclusion »

École élémentaire **Jean Bouchet**, Beaugeay, académie de Poitiers

Prix du jury des professionnels de la communication

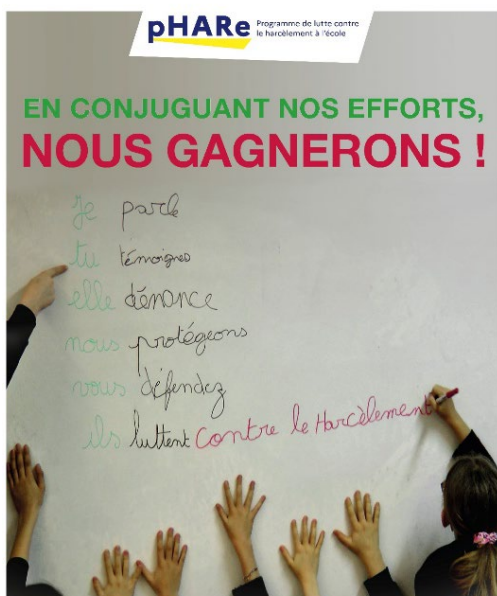
Collège **Françoise Seligmann**, académie de Paris

PRÉSENTATION DES PROJETS

Catégorie école

Affiche

École primaire Marguerite Yourcenar, Le Douliou, académie de Lille
« En conjuguant nos efforts, nous gagnerons »



Dans une école très mobilisée et investie dans la lutte contre le harcèlement, ce projet a été déployé dans le cadre de la deuxième année du programme PHARE.

De nombreuses actions de sensibilisation ont été déployées, notamment lors de la Journée nationale « non au harcèlement ».

À partir d'une réflexion autour de photographies, images, affiches, vidéos, albums, 18 élèves de CM1 et CM2 ont produit un travail de déballage et de catégorisation de mots pour aboutir à ce visuel axé sur le langage.



Vidéo

École primaire Massillargues, Avignon, académie d'Aix-Marseille
« La rengaine contre le harcèlement »

Les élèves de deux classes dédoublées de CE1 ont réalisé ce travail sur les émotions liées au harcèlement.

Invités à considérer à la fois le point de vue du harceleur et celui de la victime, ils ont ainsi travaillé à la réécriture des paroles d'une chanson choisie pour illustrer l'aspect répétitif des situations de harcèlement.

Pour l'illustration, les participants ont réalisé des dessins et des découpes de textes.



Catégorie collège

Affiche

Collège David Marcelle, Billy-Montigny, académie de Lille

« Face au harcèlement, faites le bon choix ! »



14 élèves de 5^e Segpa se sont mis en scène pour dénoncer le harcèlement scolaire et réaliser des affiches pour le concours « Non au Harcèlement ».

Ce projet de prévention et de sensibilisation contre le harcèlement scolaire s'est intégré dans le cadre des programmes de français et d'enseignement moral et civique, notamment lors de séquences construites sur les thèmes du vivre en société, l'écoute et l'empathie, et le développement d'une conscience citoyenne et sociales.

Transversalement, les élèves ont travaillé en groupes autonomes pour élaborer quatre propositions d'affiches, soumises au vote des autres collégiens et du personnel de l'établissement, afin de choisir la production qui serait envoyée au concours.

Vidéo

Collège Jacques Prévert, Saint-Orens-de-Gameville, académie de Toulouse

« La face cachée »

Cette vidéo représente un travail interdisciplinaire mené conjointement en EPS et en enseignement moral et civique auquel s'est associée la vie scolaire.

Il s'inscrit dans le mouvement impulsé au sein de l'établissement par la Journée nationale de lutte contre le harcèlement et l'inscription du collège au dispositif pHARe.



La réalisation de cette vidéo a fédéré 25 élèves de 3^e participant autour d'un projet et de valeurs communes, avec pour moteur la réflexion et l'implication de chacun. Des élèves en difficulté ont pu mettre à profit des talents peu exploités dans le cadre d'une classe ordinaire (montage vidéo, composition d'un texte poétique...) valorisant ainsi leurs compétences individuelles au service de tous.

Catégorie lycée

Affiche

Lycée privé Providence Sainte Thérèse, Rouen, académie de Normandie

« La main tendue »



Cette proposition s'inscrit dans l'exercice du « chef d'œuvre » de la filière professionnelle. Pour leur réalisation élaborée dans le cadre de leur formation de CAP « agent de sécurité », un groupe de 12 élèves a choisi de travailler sur le thème du harcèlement.

L'objectif final du chef d'œuvre était de sensibiliser l'ensemble des élèves de l'établissement (1 200 élèves) à travers une campagne d'affichage et un court métrage. Les visuels réalisés par les élèves ainsi que des flyers de prévention sont ainsi affichés dans le hall du lycée.

Vidéo

Lycée polyvalent Jean Zay, Orléans, académie d'Orléans-Tours

« Ma différence »

Au cours de l'année scolaire 2021/2022, le groupe des ambassadeurs « Non au harcèlement » a souhaité créer un support artistique dans le cadre de la lutte contre le harcèlement. Une chanson est ainsi composée (paroles et mélodie) avec les élèves de 2^{de} option musique, puis illustrée.

Accompagné d'un intervenant extérieur, le professeur de musique organise les enregistrements au sein de l'établissement avec les mêmes élèves.



L'année suivante, l'aide d'un réalisateur permet l'écriture d'un scénario et le tournage d'une vidéo, avec les ambassadeurs et des élèves volontaires de tous niveaux. Ce sont en tout 37 élèves qui ont participé à la création de ce projet, qui servira au sein de l'établissement à sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative.

Mention « Coup de cœur des élèves »

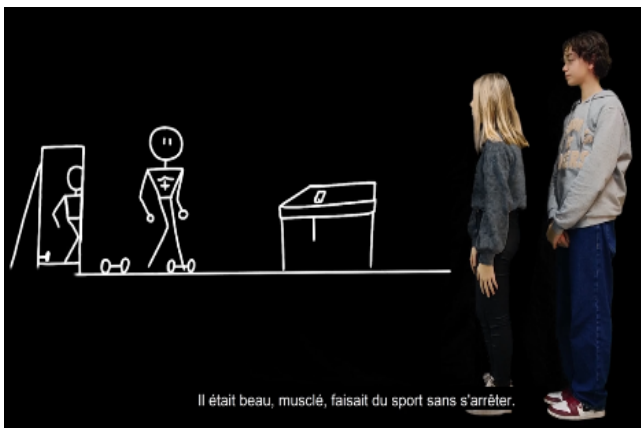
- **Affiche** : Collège David Marcelle, Billy-Montigny, académie de Lille
- **Vidéo** : Collège Jacques Prévert, Saint-Orens-de-Gameville, académie de Toulouse

Prix spéciaux

■ « Prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

Collège Laëtitia Bonaparte, Ajaccio, académie de Corse

« Je suis avec toi »



Avec l'objectif de s'engager dans un cadre de volontariat, et de renforcer leur citoyenneté, 15 élèves de 4^e ont souhaité participer à la sensibilisation autour du harcèlement, en s'inspirant de situations tirées de leur quotidien. Ils ont ainsi abordé des questions liées aux stéréotypes de genre, à l'image, aux données personnelles, aux violences...

Les participants ont dû se familiariser aux supports techniques, graphiques et artistiques nécessaires à la création d'une vidéo. Puis, chaque élève a pu se positionner selon ses compétences et ses envies pour enregistrer, animer, filmer.

Au cours de 12 heures de travail collaboratif, ils ont ainsi créé un scénario et travaillé sur sa mise en scène pour développer un outil de communication renforçant les interactions positives entre pairs.

■ « Prévention du cyberharcèlement »

École primaire Les portes du Marais, Villedoux, académie de Poitiers

« Ce n'était qu'un message »

À l'issue d'un travail en classe avec leurs enseignants portant sur des vidéos de cyberharcèlement, 14 élèves de CM2 ont imaginé un scénario qu'ils pouvaient rencontrer dans leur vie de tous les jours.

Avec un animateur du périscolaire, les enfants ont ensuite écrit et filmé la scène puis monté la vidéo pour la publier.



■ « Inclusion »

École élémentaire Jean Bouchet, Beaugeay, académie de Poitiers
Conte "Le Jeune Prince, l'Ogre et le Maître-Magicien"



À l'issue de trois ateliers présentés à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement, une leçon d'EMC et un webinaire sur le thème du cyberharcèlement ont été proposés aux élèves.

21 enfants en classe de CM2 ont ensuite choisi de travailler sur l'écriture d'un conte racontant l'histoire d'un prince qui n'a qu'un seul bras, et de l'acceptation de son handicap à l'école.

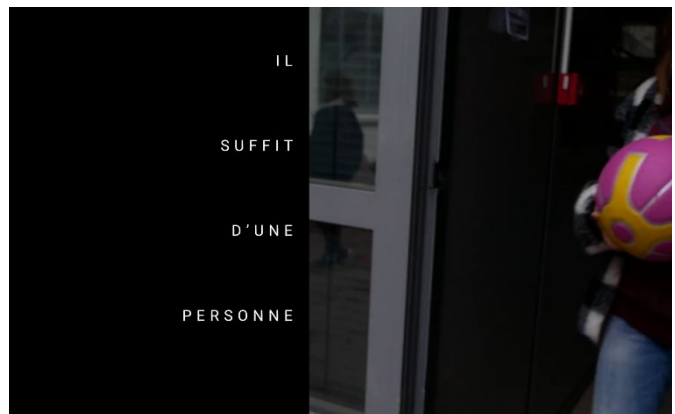
Leur film est inspiré de la production en ombres chinoises « Le pharaon, le sauvage et la princesse » de Michel Ocelot, découvert à l'occasion d'une sortie au cinéma. Chaque élève joue un personnage, et cinq d'entre eux ont par ailleurs été choisis par l'ensemble de la classe pour faire la voix des personnages. Le montage a été réalisé par l'enseignante aidée d'un élève volontaire.

Prix du jury des professionnels de la communication

Collège Françoise Seligmann, académie de Paris
« Il suffit d'une personne »

Pour ce projet, la démarche pédagogique a consisté à renforcer la cohésion du groupe des AFS (Ambassadrices et Ambassadeurs contre le harcèlement Françoise Seligmann) mis en place pendant l'année scolaire 2021/2022 et renouvelé partiellement cette année.

Puis, il a été question de permettre à ces 12 jeunes de développer de nouvelles compétences au travers d'une démarche active pour parvenir à une meilleure compréhension du phénomène du harcèlement.



Les élèves ont ainsi participé à l'écriture d'un scénario collectif et consensuel, et à un travail sur la mémorisation et le jeu. Enfin, ils ont réalisé leur production en découvrant les techniques de réalisation d'une vidéo, pour finalement produire un travail avec le soutien de l'association Labomatique et d'Action Collégiens.

LA COMPOSITION DU JURY NATIONAL « NON AU HARCÈLEMENT ! »

■ Co-présidents du jury national réuni le 6 avril 2023

M. Philippe Bénet, président de La MAE et M. Marc Pelletier, sous-directeur de l'action éducative, représentant du directeur général de l'enseignement scolaire

■ Jury « Coup de cœur des élèves »

Réuni le 7 avril 2023, il se compose de 130 élèves issus de toutes les académies et du réseau AEFÉ, du CE1 à la Terminale.

■ Composition du jury « Professionnels de la communication »

Groupe M6, Milan Presse, délégation à la communication (Delcom) et direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Zoom sur le prix des professionnels de la communication

Chaque année, un jury composé de professionnels de la communication (issus de la Delcom, de la Dgesco et du groupe M6 qui accompagne le ministère depuis 7 ans dans la production des films) sélectionne, parmi l'ensemble des vidéos en compétition au niveau national, celle qui inspirera le clip de sensibilisation de l'année suivante.

Il peut s'agir d'une vidéo qui délivre un message de prévention en adéquation avec ceux que le ministère souhaite porter, ou bien d'une vidéo dont le traitement est particulièrement original.

Le scénario de la vidéo lauréate est ensuite retravaillé par les équipes du ministère et de M6. Le tournage a lieu fin septembre, dans l'établissement qui a remporté le prix du jury de la communication et avec les élèves qui ont pris part au projet initial.

■ Membres du jury national

Jacques Amsellem, chef du bureau de la veille et des études, Delcom

Justine Atlan, directrice générale de l'association E-Enfance

Michel Ballouard, délégué national à la vie lycéenne et collégienne, Dgesco

Catherine Becchetti-Bizot, médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Isabelle Bryon, déléguée ministérielle à l'École inclusive

Albert Bueno, vice-président de la MAE

Nicole Catheline, pédopsychiatre, praticien hospitalier, CHU de Poitiers

Gilles Chrétien, vice-président de la MAE

Sylvie Condette, professeure des universités, Université de Lille

Murielle Cortot-Magal, directrice générale de l'École des parents et des éducateurs d'Ile-de-France

Hélène Debiève, cheffe du pôle prévention de la délinquance, secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

Sliman Deghmani, commandant divisionnaire, cabinet de la direction générale de la police nationale

Axelle Desaint, directrice du programme Internet sans crainte et coordinatrice du Safer Internet France

Jean Hubac, chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives

Tatiana Joly, directrice de l'édition transmedia, Réseau Canopé

Anaïs Justin, Chargée de formation et sensibilisation, Unicef

Valérie Klein, cheffe du bureau du Web, Delcom

Agnès Longueville, cheffe du bureau de presse, Delcom

Christophe Marsollier, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Sébastien Mounié, chef du bureau de l'École inclusive, Dgesco

Jérôme Notin, directeur général du GIP ACYMA

Maud Richardot, cheffe du bureau des campagnes et des événements, Delcom

Marie-Noëlle Rivière, Brigadier-Chef, responsable de l'ingénierie pédagogique, Police nationale

Claude Roiron, haute fonctionnaire à l'égalité filles-garçons

Anne-Charlotte Rossi, vice-présidente de la FCPE

Nina Schmidt, chargée de mission éducation des jeunes aux droits, Défenseur des droits

Fanny Tabellion, officier de liaison de gendarmerie, secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

Jean-Luc Thierry, chargé de mission, service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ministère des solidarités et de la santé

Zihar Tordjeman Zayet, représentante de la Peep

Boubou Traoré, chargé d'études statistiques, Depp

Sophie Valcke, cheffe du bureau de la création graphique, Delcom

Didier Vin-Datiche, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Anne Yeznikian, chargée de mission partenariats et prévention des violences, académie de Lille



LES TEMPS FORTS DE L'ÉDITION 2023

Le prix **NON AU HARCÈLEMENT** mobilise les élèves, les professeurs et les personnels d'éducation, de santé et des services périscolaires tout au long de l'année scolaire.



SEPTEMBRE 2022-JANVIER 2023
PHASE DE CRÉATION

Conception en équipe d'une affiche ou d'une vidéo pour s'exprimer collectivement sur le harcèlement en milieu scolaire.



FÉVRIER-MARS 2023

VALORISATION ACADÉMIQUE

- ✓ 1 prix « coup de cœur » par académie soit **31 récompenses de 1 000 €***
- ✓ **9 projets pré-sélectionnés** dans chaque académie pour les prix nationaux



AVRIL 2023

SÉLECTIONS NATIONALES

- ✓ **4 catégories**
 - harcèlement
 - harcèlement sexiste et sexuel
 - cyberharcèlement
 - inclusion
- ✓ **Des sélections par niveau dans certaines catégories**
 - école
 - collège
 - lycée



24 MAI 2023

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

- ✓ **9 récompenses de 2 000 €*** pour les 9 lauréats nationaux
- ✓ **Un prix spécial décerné par un jury de professionnels de la communication**
Le projet sélectionné illustrera la prochaine campagne nationale de sensibilisation contre le harcèlement
- ✓ **2 mentions « coup de cœur des élèves » de 1 000 €*** pour une affiche et une vidéo parmi les lauréats nationaux

CHIFFRES CLÉS

3 000 projets déposés :
2 000 affiches
1 000 vidéos

107 000 élèves impliqués
8 072 personnels engagés

* Pour financer le projet de prévention de l'établissement

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr



LES PARTENAIRES DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »



MON PREMIER ASSUREUR

MAE

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE, organisme à but non lucratif, est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'assurance scolaire. Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la MAE mène des interventions tout au long de l'année dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ses chargés de Prévention et son réseau de militants interviennent auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des familles pour les sensibiliser à différentes thématiques telles que : le harcèlement et le cyberharcèlement, les accidents de la vie courante, les gestes de premiers secours, l'éducation aux médias et la sécurité sur le chemin de l'école.

Autant de sujets abordés pour donner la parole aux enfants et les rendre directement acteurs de la prévention. Les actions mises en place par l'équipe Prévention, au sein d'un établissement scolaire, répondent à une démarche globale et continue de sensibilisation. L'objectif étant que toutes les classes d'un même niveau bénéficient de ces actions de prévention. À l'heure où des phénomènes tels que le harcèlement et le cyberharcèlement peuvent perturber l'équilibre familial, les rapports humains et les apprentissages au sein de l'école, il est du devoir de la MAE de poursuivre son engagement dans la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Depuis 2013, la MAE s'engage aux côtés du ministère dans la lutte contre le harcèlement scolaire et soutient depuis son origine le Prix « Non au harcèlement ». Tous les ans, elle récompense à hauteur de 1 000 € chacun des 30 « Coups de cœur académiques » et attribue également la somme de 2 000 € à chacun des 10 lauréats nationaux sélectionnés par un jury co-présidé par Philippe Bénét, président de la MAE. Enfin, elle verse 1 000 € supplémentaires aux deux productions qui remportent les prix « Coup de cœur des élèves ». Ces contributions ont pour objectif de permettre aux lauréats de réaliser, produire et mettre en place leurs projets pour lutter contre le harcèlement dans leur établissement scolaire. En parallèle, la MAE conçoit et met à disposition des enseignants de nombreux supports pédagogiques pour mener leurs propres interventions en classe.

C'est dans cet esprit que la MAE a créé, avec le soutien du ministère, le Jeu de l'Oie pour sensibiliser les élèves de cycle 4 aux risques engendrés par le harcèlement sexiste, sexuel et homophobe. Il permet de faire réagir les élèves face à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques et de leur rappeler qu'elles ne s'arrêtent pas à l'enceinte de l'établissement scolaire mais se poursuivent aussi sur les téléphones portables et les réseaux sociaux. Cet outil fait suite à la 1^{ère} édition du Jeu de l'Oie créé par des élèves pour sensibiliser leurs pairs, de cycle 3, aux questions du harcèlement et leur apprendre à se positionner qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins.



L'approche de YouTube quant à la protection des utilisateurs repose sur des solutions technologiques, des conseils aux familles, créatrices et créateurs de contenu, que l'on retrouve sur le centre d'aide en ligne, mais également sur le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'Internet.

Particulièrement vigilant sur l'enjeu du harcèlement en ligne, un dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. Google et YouTube travaillent étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes en participant à la campagne "Non au harcèlement" depuis 2015, et en réitérant leur engagement aux côtés du ministère cette année, en soutenant la réalisation du clip vidéo.



M6 PUBLICITÉ

M6 Publicité est la régie publicitaire du Groupe M6, qui rassemble chaque mois 94% des Français autour de ses programmes fédérateurs et éducatifs. 2^{ème} régie plurimédia de France, M6 Publicité accompagne ses clients dans leurs enjeux de communication en mettant à leur disposition une large palette de solutions sur mesure pour s'adresser à tous les publics.

La réalisation de la campagne du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse contre le harcèlement à l'école est confiée à M6 Unlimited, agence créative intégrée de M6 Publicité. Avec cette campagne, M6 Publicité et le Groupe M6 prennent part dans la prévention et la lutte contre le harcèlement à l'école. L'objectif est de toucher tous les collégiens et lycéens et de faire appel à la mobilisation de chacun pour un climat scolaire apaisé et serein, en renforçant l'information, la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire.



LES PETITS CITOYENS

Le programme *Les petits citoyens* propose des outils pédagogiques de médiation et de sensibilisation adaptés aux enfants et contribue ainsi au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge. Face aux enjeux de société complexes et cruciaux, il accompagne les acteurs éducatifs et favorise l'esprit de responsabilité et d'engagement des enfants tout en transmettant des valeurs de civisme et de solidarité.

Des contenus papier et numériques, jeux éducatifs, séries animées, livres, BD... Adaptés aux enfants pour stimuler leur curiosité et les encourager à construire leur esprit d'analyse, avoir des clés de compréhension du monde, confronter des arguments et se faire ainsi leur propre opinion.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

9 novembre 2023

Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Ensemble,
mobilisons-nous.

NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

Numéro d'appel national

→ 3020



pour signaler
une situation de
harcèlement

Service et appel gratuits

Numéro d'appel national

→ 3018



pour signaler
une situation de
cyberharcèlement

Service et appel gratuits

NON AU HARCÈLEMENT

nonauharcelement.education.gouv.fr

Contact presse
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr